

De nombreux lots à gagner dont par tirage au sort : un vélo CANNONDALE SLICE, et 2 places pour TRISTAR 111 MONACO 2011

Récompenses : SCRATCH HOMMES/FEMMES/ÉQUIPES/1ER DE CHAQUE CATÉGORIE (Cadets à Vétérans)

TRIATHLONS AVENIR & SPRINT de CARQUEIRANNE - REGLEMENT GENERAL Avenir/Individuels et relais.

Article 1 : L'épreuve est ouverte aux licenciés de la FFTRI (licenciés FFN ou FFA ou FSGT pour le relais) et aux non licenciés. Possibilité de prendre une licence à la journée (Pass-Journée : Avenir 1€ / Sprint 5 € individuels et 10 € équipes).

Epreuve Avenir ouverte de la catégorie poussin (2001-2002) à la catégorie minime (1995-1996) & Epreuve Sprint ouverte de la catégorie cadet (1993-1994) à la catégorie vétéran (autorisation parentale obligatoire pour les moins de 18 ans).

Article 2 : Le retrait des dossards aura lieu le dimanche 03/10/2010 entre 8h30 et 9h30 pour l'épreuve Avenir et entre 10h et 13h pour l'épreuve Sprint.

Article 3 : Lors de son inscription le licencié FFTRI (ou d'une autre fédération pour le relais) devra faire parvenir la photocopie de sa licence et le non-licencié la photocopie du certificat médical d'aptitude à la pratique du triathlon en compétition datant de moins d'un an. Les documents originaux ainsi qu'une pièce d'identité devront être présentés le jour du retrait du dossard. En cas de non présentation de ces justificatifs, le concurrent ne pourra prétendre ni à la participation à l'épreuve ni au remboursement de son inscription.

L'inscription est individuelle ou par équipe pour le relais. L'inscription est nominative. L'inscription ne sera définitive qu'après la remise du dossier complet avant la date butoir du 30/09/10. Tout bulletin incomplet ne sera pas pris en compte. Les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée. Le nombre de participants étant limité à 100 pour l'épreuve Avenir, à 300 pour le Sprint individuel et à 20 pour le Sprint en relais par équipe.

Article 4 : En cas d'annulation de l'épreuve pour des raisons indépendantes de la volonté de l'organisation, les frais d'inscriptions seront remboursés à hauteur de 50% de son montant. Conformément aux usages unanimement admis et reconnus, relatifs aux inscriptions à des épreuves sportives, dans le cas où la personne inscrite ne participe pas à l'épreuve à laquelle elle s'est inscrite, le paiement sera conservé par l'organisateur et ne pourra donner lieu à aucun remboursement quelles que soient les raisons de l'annulation.

Article 5 : Si pour des raisons de sécurité, d'autorisation préfectorale ou indépendantes de la volonté de l'organisateur, le parcours devait être modifié, les concurrents devront se soumettre aux dernières dispositions du responsable de l'épreuve

Article 6 : L'organisation a souscrit une assurance Responsabilité Civile auprès de la FFTRI. Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence. Il incombe aux participants non licenciés de s'assurer personnellement. En cas de blessures, accidents, voire de décès d'un participant durant l'épreuve, la responsabilité de l'organisateur ne pourrait être engagée d'aucune manière que ce soit.

Article 7 : Les compétiteurs devront se soumettre au code de la route. Toute infraction pourra se retourner contre eux (procès verbal et/ ou pénalité).

Article 8 : Le port du casque est obligatoire, jugulaire serrée depuis le départ vélo et jusqu'au retour dans le parc à vélo.

Article 9 : Un commissaire fédéral sera mis à disposition pour veiller au respect de la réglementation.

Ses décisions seront sans appel. Les pénalités et sanctions sont celles édictées par le règlement de la FFTRI 2009.

Un tour de pénalité (carton noir) et disqualification (carton rouge) est prévu pour non respect de la réglementation.

Article 10 : Le chronométrage se fera par puce électronique (sauf épreuve Avenir).

La puce devra impérativement être restituée après l'arrivée. Toute puce non-restituée sera facturée 15€.

Article 11 : Tout triathlète abandonnant, se verra retirer sa puce et ne fera plus partie de l'épreuve.

Article 12 : Un ravitaillement liquide sera mis à la disposition des participants à la sortie de l'eau et au départ course à pied.

Article 13 : Un pointage sera réalisé à la moitié des parcours cycliste et course à pied.

Article 14 : Pour le relais. Le passage de la puce électronique constitue le témoin du relais. Les relayeurs devront se transmettre la puce au niveau de leur place numérotée dans le parc.

Article 15 : Pour les individuels. Les prix ne sont pas cumulables, seul le prix le plus élevé sera attribué.

Article 16 : Pour l'épreuve Avenir. Toute aide extérieure, physique ou matérielle, depuis le départ de la course jusqu'à l'arrivée du concurrent, est interdite et disqualifiante.

Les récompenses ne seront remises qu'aux athlètes présents sur le podium.

Article 17 : Les participants autorisent les organisateurs à utiliser les images prises à l'occasion de leur participation à cette manifestation.

Article 18 : Dans un souci de protection de l'environnement aucun déchet ne devra être abandonné en dehors des zones de ravitaillement.

Tarifs Individuels licenciés : Sprint 24€ - Avenir 5€ - Equipes en relais 40€
Supplément Pass Journée pour les non licenciés : Individuels Sprint 5€ - Individuels Avenir 1€ - Equipes 10€

Tarifs inscriptions majorés après le 26/09/2010 :
Sprint individuel 30€ - Sprint relais 50€ + supplément pass-journée pour les non-licenciés

HÉBERGEMENTS : retrouver la liste des hôtels disponibles sur : <http://triathlon-carqueiranne.fr>

BULLETIN D'INSCRIPTION (remplir feuille recto - verso)

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS VALIDÉ

Je soussigné(e) certifie avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve du 3ème Triathlon Sprint de Carqueiranne joint à ce dépliant et m'engage à le respecter.

Date : Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Autorisation parentale:(obligatoire pour les mineurs)

Je soussigné (e) Mme,Mr autorise mon enfant :

..... à participer à l'épreuve du Triathlon de Carqueiranne du 03/10/2010.

Je déclare avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses.

Fait à..... le Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

RETRAIT DES DOSSARD : LE 03/ 10 /2010 AU PORT DES SALETES

AVENIR : de 8h30 à 9h30 - SPRINT de 10h00 à 13h00

Bulletin et règlement par chèque à l'ordre de :

Triathlon Sport Carqueiranne

A renvoyer à **JOUFFRET Nathalie** avant le 30/09/10

7 allée des sauges - 83320 CARQUEIRANNE

Inscription possible sur le site : <http://triathlon-carqueiranne.fr>



TRIATHLON DE CARQUEIRANNE <input type="checkbox"/> Avenir <input type="checkbox"/> Sprint individuel (Tarif majoré après le 26/09 : 30 €)		
Nom :	Licencié FFTRI (Joindre une photocopie)	24€ Sprint
Prénom:	Club:	5€ Avenir
H <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> Taille : S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL <input type="checkbox"/>	N° de licence:	
Date de naissance: / /	Catégorie:	
Adresse :	Licence à la journée	5€ Sprint
Code postal:	Joindre un certificat d'aptitude à la pratique du triathlon en compétition de moins d'un an.	1€ Avenir
Ville:		
Pays:		
Tél:		
Email:	Total =	
TRIATHLON DE CARQUEIRANNE Sprint relais (Tarif majoré après le 26/09 : 50 €)		
NAGEUR	N° de licence:	
Nom:	Tél:	
Prénom:	Email:	
Date de naissance: / /	Fait à le	
Taille : S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL <input type="checkbox"/>	Signature:	
CYCLISTE	N° de licence:	
Nom:	Tél:	
Prénom:	Email:	
Date de naissance: / /	Fait à le	
Taille : S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL <input type="checkbox"/>	Signature:	
COUREUR A PIED	N° de licence:	
Nom:	Tél:	
Prénom:	Email:	
Date de naissance: / /	Fait à le	
Taille : S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL <input type="checkbox"/>	Signature:	
Joindre pour chaque compétiteur, la photocopie de sa licence ou un certificat d'aptitude à la pratique de la discipline qu'il effectuera, datant de moins d'un an.	Equipe licenciée	40€
	Licence à la journée équipe	10€
	Total à payer =	

DIMANCHE 3 OCTOBRE 2010

3^{ème}

TRIATHLON CARQUEIRANNE

SPRINT & AVENIR

750M / 20KM / 5KM 75M / 2KM / 400M
150M / 4KM / 1200M

**1 VÉLO CANNONDALE SLICE
ET 2 PLACES POUR LE TRISTAR 111 MONACO 2011
À GAGNER PAR TIRAGE AU SORT !**

DÉPART : SPRINT 14H / AVENIR 10H ET 10H30

Règlement et renseignements des épreuves sur : www.triathlon-carqueiranne.fr
Contact : Nathalie Jouffret - 06 22 56 63 34 - E-mail : triathloncarqueiranne@orange.fr

